



SOUS-PRÉFECTURE DE BELLAC

*Bellac, le 10 novembre 2011*

Le sous-préfet

à

*Destinataires in fine*

**Objet** : Commission Locale d'Information et de Surveillance « sites uranifères » -  
**PJ.** : - Projet du compte-rendu de la CLIS du 1<sup>er</sup> juillet 2010,  
- Arrêté de composition de la CLIS du 4 mai 2011.

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) des anciens sites uranifères qui se réunira le :

**Vendredi 16 décembre 2011 à 14 heures 30**

**à la salle des fêtes de Morterolles-sur-Semme**

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la CLIS du 1<sup>er</sup> juillet 2011 ;
- Point de situation réalisé par les services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, sur les différents sites uranifères de la Haute-Vienne ;
- Présentation par AREVA sur le processus d'analyse et de traitement des stériles miniers ;
- Réflexion sur la pérennisation de l'action d'AREVA après 2018 ;
- Questions diverses, et calendrier de la CLIS pour 2012.

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou de vous y faire représenter.

Le Sous-Préfet de Bellac et de Rochechouart,



**Jean SALOMON**